



Communiqué de presse

Berne, le 16 novembre 2019

Inauguration de l'exposition «Une Suisse favorable aux enfants. Vraiment ?» dans le Palais fédéral de Berne!

Ce samedi, la fondation Protection de l'enfance Suisse a inauguré son exposition «Une Suisse favorable aux enfants. Vraiment ?» dans le Palais fédéral de Berne. De nombreuses personnes ont pris part à l'une des visites guidées proposées afin de découvrir les quinze objets exposés et le cadre juridique relatif aux droits des enfants et des adolescents actuellement en vigueur en Suisse.

De quels droits disposent les personnes les plus faibles et les plus vulnérables de notre société? La société a-t-elle mis assez de garde-fous pour garantir un développement favorable de nos enfants? À l'occasion des 30 ans de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant, la fondation Protection de l'enfance Suisse a aujourd'hui inauguré l'exposition «Une Suisse favorable aux enfants. Vraiment ?» dans le Palais fédéral de Berne consacrée entre autres aux droits de l'enfant. L'exposition est actuellement ouverte au grand public et ce jusqu'au 20 mars 2020.

Une exposition impressionnante

L'exposition est installée dans la partie accessible au public du Palais fédéral. Parmi les différents objets exposés se trouvent des meubles et des objets originaux en relation avec des cas réels survenus en Suisse. Chaque histoire est accompagnée de faits provenant de différentes études et sondages réalisés en Suisse.

Protection de l'enfance Suisse réclame une modification de la loi

La fondation Protection de l'enfance Suisse exige entre autres l'ajout dans les textes de loi d'un droit à une éducation non-violente car en Suisse, un enfant sur deux subit de la violence psychologique et/ou physique au cours de son éducation (Source: Les châtiments infligés par les parents en Suisse, Université de Fribourg 2017). Ce droit était déjà mentionné en 1989 dans l'article 37 de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant: chaque enfant a le droit de ne pas subir de châtiments humiliants ou douloureux.

«Bien que la Suisse ait ratifié il y a 22 ans de cela la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant qui célèbre cette année ses 30 ans, son application demeure comme par le passé lacunaire. Dans le cadre de notre travail pour la protection de l'enfance, nous sommes constamment confrontés aux conséquences de ces lacunes. C'est pourquoi nous exigeons que les politiques agissent», explique Regula Bernhard-Hug, directrice par intérim de la fondation Protection de l'enfance Suisse sana mâcher ses mots.

Une atmosphère politique

Les meubles et les objets exposés démontrent de manière claire que malgré de nombreuses avancées dans le domaine des droits de l'enfant, il reste encore de nombreux progrès à accomplir. «Le Palais fédéral en tant que lieu d'exposition n'a pas été choisi au hasard. Les parlementaires passent ici tous les jours. Le Parlement nous offre l'opportunité unique de combler les lacunes encore présentes dans la mise en application de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Nous espérons que tous les membres du pouvoir législatif visiteront notre exposition et prendront ainsi conscience de la situation», explique Yvonne Feri, la présidente de Protection de l'enfance Suisse et conseillère nationale PS.

Des visites guidées publiques

L'exposition est ouverte au grand public. Les rendez-vous pour les visites guidées du grand public pour découvrir les objets exposés doivent tenir compte des rendez-vous officiels ([visites guidées](#)).



Kinderschutz Schweiz
Protection de l'enfance Suisse
Protezione dell'infanzia Svizzera

Schlösslistrasse 9a | 3008 Bern
Telefon +41 31 384 29 29
info@kinderschutz.ch | www.kinderschutz.ch

Si vous êtes intéressé par une visite guidée privée pour les journalistes ou par des entretiens, veuillez contacter tamara.parham@kinderschutz.ch.

En savoir plus sur la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant: www.kinderschutz.ch/de/kinderrechte.html

Documents visuels de l'exposition: www.kinderschutz.ch

Contact

Kinderschutz Schweiz
Protection de l'enfance Suisse
Protezione dell'infanzia Svizzera

Schlösslistrasse 9a | 3008 Berne

Tamara Parham, directrice de la communication
+41 76 392 13 27
tamara.parham@kinderschutz.ch

www.kinderschutz.ch
www.facebook.com/kinderschutzschweiz
www.twitter.com/kinderschutz_ch

Protection de l'enfance Suisse

Protection de l'enfance Suisse est une fondation indépendante de droit privé, active dans l'ensemble de la Suisse. En tant qu'organisation d'utilité publique, nous nous employons à permettre à tous les enfants vivant en Suisse de grandir dans la dignité en bénéficiant d'une protection au sens de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Pour atteindre cet objectif, nous nous appuyons sur des bases scientifiques solides et intervenons de manière systématique au moyen d'offres de prévention, d'un travail politique et de campagnes de sensibilisation. Protection de l'enfance Suisse s'adresse aux spécialistes et aux professionnels de l'éducation, aux acteurs du domaine politique, aux organisations publiques et privées ainsi qu'au grand public en Suisse. Le financement de notre travail est assuré par des levées de fonds ciblées auprès de personnes privées, d'entreprises, de fondations et d'institutions publiques.